



OCCASION D'EMPLOI

Directrice ou directeur

Service des ressources financières

L'endroit idéal pour **APPRENDRE, TRAVAILLER** et **S'ÉPANOUIR**

Affichage : A2627.002		Date limite : 11 août 2026 – 16 h	
Lieu de travail :	Siège social de la CSSWL, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) J7A 4Y6		
Statut d'emploi :	Régulier à temps plein, tâche à 100 %		
Échelle salariale :	Classe 10 – entre 115 524 \$ et 154 026 \$		
Avantages sociaux :	<ul style="list-style-type: none"> • Trente (30) à trente-cinq (35) jours de vacances annuelles • Congés spéciaux • Régime de retraite • Assurance collective • Service de télémédecine et programme d'aide aux employés et à la famille 		
Supervision immédiate :	La direction générale		

NATURE DU TRAVAIL

Relevant de la direction générale et conformément aux politiques et pratiques en vigueur à la commission scolaire et aux règlements du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), la directrice ou le directeur du Service des ressources financières assure la direction et la supervision du service dans les domaines suivants : finances et taxation scolaire. Ce poste comprend notamment l'exercice des responsabilités suivantes :

- Élaborer, en collaboration avec les diverses parties prenantes, une vision financière pour la commission scolaire;
- Participer avec les autres membres de la direction générale à l'élaboration de politiques, de règlements et de procédures, ainsi qu'à la définition des valeurs et des priorités de la commission scolaire;
- Diriger, superviser, gérer et évaluer le personnel du Service des ressources financières, dont le personnel de la comptabilité, des finances, de la taxation scolaire et de soutien aux écoles et aux services;
- Assister aux séances de la commission scolaire et de divers comités, et organiser et préparer les documents portant sur les questions d'ordre financier pour lesdites séances;
- Informer et conseiller la direction générale sur une base régulière en ce qui concerne l'administration financière de la commission scolaire et proposer des solutions pour résoudre les difficultés financières pouvant survenir;
- Organiser et préparer les documents financiers appropriés pour le comité des ressources financières et le comité de vérification;
- Agir à titre de personne représentant la commission scolaire auprès de comités se rapportant aux finances, ou assurer la liaison avec ces comités;
- Superviser les activités liées à la planification et à la gestion de la taxe scolaire;
- Superviser les mécanismes de contrôle interne ayant des répercussions financières;
- Mettre sur pied des ateliers et des formations sur l'administration financière de la commission scolaire;
- Préparer un rapport détaillé de fin d'exercice et faire des recommandations fondées sur les résultats;
- Superviser la préparation des rapports financiers trimestriels et annuels;
- Superviser et collaborer à la préparation du budget annuel et assurer un suivi tout au long de l'année;
- Représenter la commission scolaire sur des questions relatives à son secteur d'activité;
- Établir les tâches, gérer et diriger le personnel, et en assurer la supervision et l'évaluation;
- Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction que peut lui confier la direction générale.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Avoir huit années d'expérience pertinente.
- Détenir un titre professionnel de comptable (C.A., C.G.A., C.P.A.);
- Détenir un diplôme de premier cycle dans un domaine d'études pertinent attestant d'un programme universitaire d'une durée minimale de trois ans ou occuper un poste de hors cadre ou de cadre, à l'exception d'un poste de cadre de gérance, dans une commission scolaire.
- Posséder une excellente connaissance de l'anglais et du français, à l'oral et à l'écrit;
- Avoir la capacité de travailler efficacement sous pression et selon les échéanciers, présenter d'excellentes aptitudes interpersonnelles et être en mesure de travailler efficacement en équipe dans un environnement qui encourage la collaboration et l'entraide.

Pour consulter la description de l'emploi contenue au plan de classification, visitez la page [Cadres et hors-cadre](#).

